

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

## EXAMENS A FAIRE DANS UN LABORATOIRE D'ANALYSES AVANT LA VISITE MEDICALE

### Prescription à choisir selon votre cas

#### Prescription 1 : SUSPENSION SUITE A CONDUITE SOUS L'EMPRISE D'UN ETAT ALCOOLIQUE

Bilan sanguin mentionnant : - Numération globulaire + VGM  
- GAMMA GT  
- CDT

-oOo-

#### Prescription 2 : SUSPENSION SUITE A CONDUITE SOUS L'EMPRISE DE PRODUITS CLASSES COMME STUPEFIANTS

Test urinaire mentionnant la recherche de toxiques (cannabis, cocaïne, amphétamines, ecstasy, opiacés, méthamphétamines).

-oOo-

#### Prescription 3 : SUSPENSION SUITE A CONDUITE SOUS L'EMPRISE D'UN ETAT ALCOOLIQUE ET SOUS L'EMPRISE DE PRODUITS CLASSES COMME STUPEFIANTS

Bilan sanguin mentionnant : - Numération globulaire + VGM  
- GAMMA GT  
- CDT

**et** test urinaire mentionnant la recherche de toxiques (cannabis, cocaïne, amphétamines, ecstasy, opiacés, méthamphétamines).

-oOo-



Si vous avez fait l'objet d'une suspension de votre permis de conduire pour une durée de **6 mois** vous devez, en sus des analyses médicales mentionnées ci-dessus, vous soumettre à des tests psychotechniques dont les résultats sont à présenter lors de la visite médicale (voir la liste des centres de tests agréés sur le site de la préfecture <http://www.haute-garonne.gouv.fr/Demarches-administratives/Permis-de-conduire/Visite-medicale>)

**L'ensemble de ces résultats (analyses médicales et tests psychotechniques éventuels) est à présenter le jour de la visite médicale**  
**Attention au délai pour obtenir les résultats de ces analyses**

#### Durée de validité des examens

- Analyses sanguines : 1 mois  
- Test urinaire : 1 mois  
- Tests psychotechniques : 6 mois

Vous devez présenter en commission des résultats en cours de validité